

PERSONNES PRESENTES

**COMPTE - RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE**

Mardi 5 juin 2018

Représentants de la municipalité

- Monsieur le Maire
- Mademoiselle Blain
- Mademoiselle Lory

Enseignantes

- Madame Allély
- Madame Bouschet
- Madame Chapuy
- Madame Renaud
- Madame Valay

Représentants des parents d'élèves

- Madame Guillemain
- Madame Joyeux
- Madame Longeau
- Madame Lory
- Madame Taïdonekhong

Invités

- Monsieur Pinier (*adjoint*)
- Madame Bordin-Lherpinière
(*coordinatrice du contrat local de santé*)

PERSONNES EXCUSEES

- Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale
- Monsieur Delmas (représentant des parents d'élèves)
- Madame Serra (représentante des parents d'élèves)

DOCUMENTS ANNEXÉS

- ❶ Projet d'école : bilan des actions de l'année
- ❷ Compte-rendu du conseil des élèves du 29 mai 2018

La séance est ouverte à 18 h.

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté.

2. Projet d'école : bilan des actions de l'année

Voir le document annexé n° ❶.

3. Aide apportée aux élèves en difficulté : bilan annuel

➤ **Différenciation pédagogique dans les classes**

Dans toutes les classes, des adaptations pédagogiques sont proposées en fonction des besoins des élèves (allègement de certaines tâches ou au contraire augmentation des tâches à accomplir).

➤ **Aide aux élèves dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Difficultés d'apprentissage en français	1/7	9/16	4/11	3/10	5/13	22/57
Difficultés d'apprentissage en mathématiques	0/7	13/16	8/11	7/10	6/13	34/57
Nombre total (<i>chaque élève n'est compté qu'une fois même s'il a participé à plusieurs ateliers.</i>)	1/7	13/16	8/11	7/10	7/13	36/57
% de la classe	14%	81%	73%	70%	54%	63%

A noter qu'une partie des activités complémentaires concement la mise en place d'actions prévues dans le projet d'école et ne sont donc pas comptabilisées ici.

➤ **PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)**

Cinq PPRE ont été signés :

- CE2 : deux PPRE
- CM1 : deux PPRE
- CM2 : un PPRE

Dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, quatre PPRE passerelle vont être proposés.

➤ **RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté)**

Huit demandes de prise en charge ont été formulées ; cinq ont donné lieu à un suivi effectif :

- CE1 : 2 demandes de prise en charge RASED sans suivi
- CE2 : 1 demande de prise en charge RASED sans suivi
- CM1 : 1 suivi RASED
- CM2 : 4 suivis RASED

➤ **Equipe éducative**

Plusieurs équipes éducatives se sont réunies.

➤ **PPS (Programme Personnalisé de Scolarisation)**

Au cours de l'année, deux élèves de GS ont bénéficié d'un PPS et de l'aide d'une AESH (Accompagnant(e) des Elèves en Situation de Handicap).

Pour l'année scolaire 2018-2019, quatre demandes d'AESH ont été déposées :

- CP : poursuite du PPS pour les deux élèves de GS qui rentrent en CP.
- CM1 : deux demandes pour des élèves de CE2 qui rentrent en CM1.

➤ **Stages de réussite**

Il n'y aura pas de stage de réussite pendant l'été par manque d'enseignants volontaires.

4. Sécurité à l'école

➤ **Exercice d'évacuation incendie**

Un exercice a été effectué le 23 février dans la matinée. L'évacuation a duré 1 minute et 35 secondes. Un problème a été mis en évidence à cette occasion : les élèves de GS/CP ont

confondu la sonnerie d'alerte incendie avec celle de l'alerte « attentat-intrusion » et se sont cachés sous les tables.

→ Leur enseignante va les entraîner à distinguer les deux sonneries.

Un troisième et dernier exercice aura lieu d'ici la fin de l'année pendant le temps de sieste des élèves de PS.

➤ **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : risques majeurs**

Un exercice a été effectué le 20 février après-midi.

Tous les élèves avaient été préparés à la réalisation de cet exercice :

- Les bons gestes en cas d'alerte à partir de la vidéo « Arlette la tortue d'alerte »
- Séance sur les risques majeurs (pour les élèves de CM)

L'exercice a permis de compléter le plan en :

- demandant à ce que l'ATSEM, n'ayant pas de téléphone fixe à sa disposition dans la salle de sieste, conserve son téléphone portable allumé avec elle.
- rappelant qu'il faut prévenir la cantinière qui, à cette heure, est encore dans les locaux de l'école.

➤ **DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)**

Le DUERP a été actualisé suite à la pose des brise-soleil électriques permettant de réduire la chaleur et l'ensoleillement dans les classes en conservant une luminosité confortable.

➤ **Organisation de la fête de fin d'année**

Afin de respecter le plan Vigipirate, des invitations individuelles seront distribuées aux familles. Mesdames Longeau et Lory, représentantes de parents d'élèves se proposent pour assurer l'accueil à l'entrée. Après 18 h 45, le portillon sera fermé.

M. le Maire préviendra la gendarmerie du jour et de l'heure de la fête d'école.

5. Organisation de la fête de fin d'année

La fête de fin d'année aura lieu **vendredi 29 juin à 18 h30**.

Les élèves présenteront leur « Mini flûte enchantée », spectacle qu'ils ont préparé avec leurs enseignantes dans le cadre du projet Opéra.

À cette occasion, Monsieur le Maire remettra une calculatrice aux élèves de CM2 qui entrent en 6^{ème} à la rentrée prochaine et offrira un verre de l'amitié à toutes les familles à la fin du spectacle.

Puis l'association de parents d'élèves « ouvrira » les stands de la kermesse avec une buvette et une vente de sandwiches, hot-dogs, barbecue, gâteaux.

La fête aura lieu dans la cour et sur le stade.

En cas de pluie, la municipalité mettrait la salle des fêtes à notre disposition.

6. Préparation de la rentrée de l'année scolaire 2018-2019

➤ **Calendrier scolaire**

La rentrée scolaire des élèves est prévue lundi 3 septembre 2018.

Le vendredi 31 mai sera vaqué afin de permettre aux élèves de bénéficier du pont de l'Ascension.

L'année s'achèvera vendredi 5 juillet 2019.

➤ **Aménagement des rythmes scolaires**

M. le Maire a reçu un accord pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, sous réserve de l'avis conforme du CDEN.

➤ **Effectifs prévisionnels et répartition dans les classes (au 4 juin)**

8 PS	24 élèves dans la classe de Mme Valay
16 MS	
9 GS	20 élèves dans la classe de Mme Allély
11 CP	
7 CE1	23 élèves dans la classe de Mme Renaud
16 CE2	
11 CM1	21 élèves dans la classe de Mme Chapuy
10 CM2	
	88 élèves

➤ **Evolution de l'équipe enseignante**

Madame Bouschet est nommée sur un autre poste et sera remplacée.

➤ **Présentation d'une action du projet d'école menée conjointement avec la municipalité dans le cadre du contrat local de santé.**

La place des écrans dans la vie quotidienne devient un enjeu de santé publique.

C'est pourquoi une action de prévention est prévue dans le contrat local de santé, signé par les communes de Châteauroux métropole dont Etretchet.

Etant donné que cette question fait partie du projet d'école, l'équipe enseignante est favorable à la mise en place d'un partenariat avec la municipalité dans le cadre du contrat local de santé.

7. Coopérative scolaire

Etat des comptes au 31 mai 2018

Ce bilan a été vérifié par Mme Taïdonekhong (représentante de parents d'élèves).

Dépenses entre le 01/09/17 et le 31/05/18	
Affiliations (OCCE, FOL), assurances, petit matériel, achat des photos scolaires, spectacle « Une petite flûte enchantée », places de spectacles Equinoxe, transports de sorties scolaires, entrées de sorties scolaires, intervention d'un auteur du prix Escapages	- 3 687,50 €
Recettes entre le 01/09/17 et le 30/04/18	
Participation des familles, ventes des photos scolaires	+ 2 688,50 €
Etat des comptes	
Banque (solde au 30/04/18)	+ 3 144,28 €
Caisse (solde au 31/05/18)	+ 20,18 €
au 31 mai 2018	+ 2 142,12 €

NB – L'écart entre le solde comptable au 31 mai et le solde bancaire au 30 avril est lié au fait que certains chèques établis en mai n'apparaissent pas sur le relevé de banque du mois d'avril.

8. Travaux

L'équipe enseignante remercie tout le conseil municipal pour l'installation des brise-soleil électriques sur le bâtiment principal.

9. Cantine et garderie

Sans objet.

10. Association de parents d'élèves

L'association a constaté une diminution du nombre de participants au Carnaval et envisage de proposer une autre animation l'an prochain.

A la fin du spectacle préparé par les enfants et les enseignantes, l'association de parents ouvrira une kermesse avec six stands de jeux, deux structures gonflables et un barbecue. Et elle offrira une pochette cadeau à chaque enfant.

L'association de parents remercie M. le Maire pour l'avoir autorisée à utiliser le stade à l'occasion de la kermesse.

11. Questions des représentants de parents d'élèves

Sans objet.

La séance est levée à 19 h 45.

La directrice

Le maire

*Pour les représentants
de parents d'élèves*

Madame Chapuy

Monsieur Descouraux

Madame Guillemain